

# RAPPORT ANNUEL 2019

© Guillaume MADEC - Technowest Logement Jeunes

**ALTHÉA**

Site web :

[www.althea.asso.fr](http://www.althea.asso.fr)

Tél. : 02 33 15 20 00

21 Chemin des Châtelets

61000, Alençon

**ALTHÉA**

# TABLE DES MATIÈRES

L'ASSOCIATION ALTHÉA	3
Les évènements marquants de 2019	3
Les chiffres clé 2019	4
Les perspectives 2020	4
LES CENTRES D'ACCUEIL POUR DEMANDEURS D'ASILE (CADA)	5
Présentation des CADA ALTHÉA	5
Les évènements marquants de 2019	7
Les chiffres clés	9
Les perspectives 2020	20
HABITAT JEUNES	21
Présentation des établissements Habitat Jeunes	23
Les évènements marquants de 2019	23
Les chiffres clés	23
Les Perspectives 2020	29
RÉSUMÉ FINANCIER	30
Bilan Actif ALTHÉA :	32
Bilan Passif ALTHÉA :	33
Compte de résultat ALTHÉA :	34
EVENEMENTS POST CLÔTURE	36
RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT	38

# L'ASSOCIATION ALTHÉA

ALTHÉA est une association déclarée à **vocation sociale et désintéressée** qui a pour objet **d'accueillir, d'héberger, de soutenir et d'accompagner**, des personnes **jeunes** et des **demandeurs d'asile** suivis par les pouvoirs publics, dans le respect de ses valeurs fondatrices que sont l'humanisme, la solidarité, la bienveillance et l'éthique. L'association a pour but, dans le respect des personnes, de leurs droits et de leurs devoirs, et en veillant à transmettre les valeurs de la République, de leur permettre de se construire, de trouver leur place dans la société et de favoriser leur insertion citoyenne, sociale et professionnelle.

L'association compte en 2019 **deux grands pôles d'activités** :

- La gestion de résidences Habitat Jeunes à destination de jeunes de 16 à 30 ans en situation de mobilité, (apprentis, salariés, jeunes en formation) et de jeunes étudiants.
- La gestion de Centres d'Accueil pour Demandeurs d'Asile (CADA).

Nous sommes originaires de **l'Orne** où est situé notre siège social, et **implantés aujourd'hui dans 3 départements** : le Calvados, l'Orne et la Sarthe et **2 régions** (Normandie et Pays de la Loire).

Nous sommes le premier opérateur à avoir accompagné des demandeurs d'asile dans ces trois départements. Nous sommes également **l'opérateur historique** et **seul organisme privé non lucratif** intervenant dans la création et la gestion d'hébergements pour les jeunes **dans le département de l'Orne**.

## Les évènements marquants de 2019

L'année 2019 a été marquée par de nombreux évènements. C'est la première année d'activité pleine de la nouvelle Directrice de l'Association, année de bilan, de constats et de remise à plat.

### Au niveau financier :

- ⇒ Mission d'inspection de la DRDJSCS / DGFIP qui a fait le constat d'une dette due par l'activité Habitat Jeunes à l'activité CADA.
- ⇒ Séparation des comptes bancaires en mai 2019.
- ⇒ Mise au norme du suivi comptable.

### Au niveau RH/organisation :

- ⇒ Revue complète du traitement des salariés et régularisation des inégalités constatées.
- ⇒ Départ à la retraite du Directeur Habitat Jeunes.
- ⇒ Mise en place de délégations de pouvoirs.
- ⇒ Mise en place de procédures au sein de l'association.
- ⇒ Mise en place d'une démarche Qualité au sein de l'association.
- ⇒ Revue et régularisation des autorisations administratives de l'association.

### Au niveau activité :

- ⇒ Ouverture d'un nouveau Foyer Jeunes Travailleurs de 30 places à Falaise (Calvados).
- ⇒ ALTHEA a été retenue pour le projet d'hébergement de 20 mineurs non accompagnés (MNA) et de 20 places d'accueil de jour MNA initié par le Conseil Départemental de l'Orne.

## Les chiffres clé 2019

En 2019, l'association ALTHÉA c'est :

**12 établissements**    **3 Centres d'Accueil pour Demandeurs d'Asile**  
**9 Résidences Habitat Jeunes**

**411 places de demandeurs d'asile**

**288 places Habitat Jeunes**

**652 demandeurs d'asile hébergés** dont **283 nouveaux demandeurs d'asile accueillis.**

**539 jeunes accueillis** dans nos structures Habitat Jeunes.

Une présence sur **2 régions** et **3 départements**

**47 salariés**

## Les perspectives 2020

### Au niveau financier :

- ⇒ Maintenir l'équilibre financier de toutes nos structures pour dégager un léger excédent en fin d'année.
- ⇒ Répondre aux injonctions et préconisations du rapport d'inspection de la DRDJSCS / DGFIP que nous devrions recevoir en septembre/octobre 2020.

### Au niveau RH/organisation :

- ⇒ Rédaction des fiches de poste de tous les salariés de l'association.
- ⇒ Mise en place des procédures manquantes.
- ⇒ Création du Document Unique d'Evaluation des Risques Professionnels (DUERP).
- ⇒ Mise en place de nouveaux statuts.
- ⇒ Création d'une charte de télétravail.
- ⇒ Développement d'un nouveau site Internet pour l'association et d'une page Facebook.
- ⇒ Création d'une annexe du Siège à Bellême.

### Au niveau activité :

- ⇒ Projet de développement de nouveaux Foyers Jeunes travailleurs à Echauffour et au Mêle sur Sarthe.
- ⇒ Démarrage de l'activité Mineurs Non Accompagnés (MNA) au sein du FJT Lancrel.

# LES CENTRES D'ACCUEIL POUR DEMANDEURS D'ASILE (CADA)

## Evolution réglementaire :

Le 10/09/2018, une nouvelle loi a été promulguée par le gouvernement « *pour une immigration maîtrisée, un droit d'asile effectif et une intégration réussie* ». En 2019, comme l'avaient été celles de 2016 et 2017, nous avons dû faire face à une mise en œuvre graduelle de la nouvelle réglementation. Il est à noter que depuis 1980, c'est la 28<sup>ème</sup> loi sur l'immigration et l'asile qui a été votée.

Nous pouvons à ce stade mesurer les premiers effets du vote de la nouvelle loi sur notre organisation, et pouvons d'ores et déjà dégager une certaine tendance qui va dans la continuité de l'application de la loi de 2015.

Ces perpétuels changements de réglementation impliquent un réel travail d'appropriation et d'adaptation de la part des professionnels exerçant en CADA.

Ainsi, outre une modification partielle du cahier des charges encadrant les activités des CADA, le changement le plus important se situe dans une redéfinition des rôles des différentes parties prenantes, qu'elles soient associatives, avec l'émergence forte de la notion de « partenariat », ou institutionnelles avec la prédominance du rôle de l'Office Français de l'Immigration et de l'Intégration (OFII). En effet, c'est lui qui désormais doit superviser et piloter l'ensemble du dispositif national d'accueil.

## Présentation des CADA ALTHÉA

### CADA D'ALENÇON

D'une capacité d'accueil initiale de 72 places, le CADA dispose depuis novembre 2018 d'un agrément de **162 places** suite à une extension de 12 places supplémentaires à destination de personnes isolées.

Les bureaux du CADA, **situés au cœur du quartier prioritaire de Perseigne**, ont suivi l'évolution de la capacité d'accueil croissante et disposent aujourd'hui d'un espace de travail de 220 m<sup>2</sup>.

Le CADA ALTHEA compte **39 appartements** en diffus, situés principalement dans le quartier de Perseigne, et sur Courteille. Les appartements sont loués à deux bailleurs sociaux que sont Orne Habitat et la Sagim-Logis Familial.

L'équipe compte **11 salariés** (10,60 ETP) : 7 intervenants socio-éducatifs, 1 chargé de gestion locative, 1 technicien de maintenance, 1 assistant de direction et 1 directeur.

#### CADA DU MANS

Le CADA ALTHÉA du Mans a une capacité d'accueil de **120 places** (enfants inclus). Les personnes sont hébergées dans **28 appartements** en diffus essentiellement sur **le quartier des Sablons**.

L'équipe compte **8 salariés** (8 ETP) : 3 intervenants socio-éducatifs, 1 juriste, 1 chargé de gestion locative, 1 agent de maintenance, 1 assistant de direction et 1 directeur.

#### CADA DE CAEN

Le CADA de Caen créé en 1991 avec une capacité initiale de 50 places, puis de 60 places en 1994, en hébergement collectif. En 1999 le CADA de Caen a participé activement à l'accueil des personnes déplacées du Kosovo en les prenant en charge dans des logements diffus.

En 2003, le CADA est passé à une capacité de 100 places.

En 2012, afin d'améliorer ses conditions d'accueil, le CADA de Caen est passé d'un mode d'hébergement mixte (65 places en logements collectifs et 35 places en logements diffus), à un hébergement totalement en diffus. De nouveaux logements ont été captés à Caen (quartiers de la Grâce De Dieu, de la Guérinière et du Chemin Vert), à Hérouville-Saint-Clair et à Soliers. **25 appartements** ont été mobilisés au total, en partenariat avec Caen Habitat.

La CADA ALTHÉA de Caen dispose aujourd'hui d'une capacité d'accueil de **129 places**, après une extension de 29 places en 2015.

L'équipe compte **9 salariés** (8,60 ETP) : 5 intervenants socio-éducatifs, 1 chargé de gestion locative, 1 technicien de maintenance, 1 assistante de Direction et 1 Directeur.

## Les événements marquants de 2019

L'année 2019 a été marquée pour les 3 CADA par la **mise en application de la loi asile et immigration du 10 septembre 2018**. Ce changement législatif a fortement impacté l'accompagnement social en raison des points suivants :

- Multiplication des OQTF voire sa systématisation pour les ressortissants des pays dits sûrs.
- Gestion des sorties différente suivant l'origine des demandeurs d'asile (procédure accélérée pour les ressortissants des pays sûrs), le droit au maintien sur le territoire et de fait en CADA limité à la phase OFPRA pour les procédures accélérées.
- Gestion différente des délais de sortie selon la date de dépôt de la demande d'asile avant ou après le 01/01/2019.
- Modification du délai pour l'aide juridictionnelle (délai de quinze jours après la décision de l'OFPRA).
- Nouveaux contrats de séjour et règlements de fonctionnement.
- Changement du mode de fonctionnement de la carte ADA, valable uniquement pour l'achat des biens et services et qui ne permet plus aux demandeurs d'asile de retirer de l'argent liquide.
- Introduction des demandes d'asile par les parents déboutés pour leur (s) enfant (s) mineur (s)

### CADA D'ALENÇON

#### Au niveau RH :

- Création d'un poste de chargée de gestion locative pour piloter l'aspect technique des logements.
- Départ et recrutement d'une nouvelle intervenante sociale.

#### Au niveau de l'accompagnement :

- Instauration des réunions familles qui viennent remplacer le projet individualisé, Espace de réflexion essentiel pour « penser » l'utilisateur.
- Orientation de personnes de plus en plus vulnérables, notamment sur le plan psychologique - Renforcement de l'accompagnement santé.
- Nouveaux partenariats.

Ces différents événements, non exhaustifs, ont eu des répercussions sur l'organisation du CADA. Les professionnels ont dû s'adapter aux différents changements et repenser parfois même leur pratique professionnelle.

Parallèlement à cela, le bilan de l'année demeure d'un point de vue « statistique » très bon, avec une rotation importante du public. Ce bilan d'activité permet une fois de plus, de mettre en exergue la qualité du service rendu et le professionnalisme dont chacun fait preuve.

## CADA DU MANS

### Au niveau RH :

- Réduction de l'effectif : suppression d'un poste d'intervenant socio-éducatif et réorganisation de l'équipe.
- Changements successifs de directeurs : 3 directeurs en quelques mois, ce qui a beaucoup perturbé l'équipe et le fonctionnement du CADA
- Départ d'une salariée qui travaillait au CADA depuis une quinzaine d'années et recrutement d'un nouvel intervenant social.

### Au niveau de l'accompagnement :

- Réfaction budgétaire en lien avec le taux important d'indus qui a conduit le CADA à réduire de façon significative ses dépenses.
- Sortie de personnes déboutées en situation indue.
- Elaboration d'une procédure de sortie des déboutés, en commun avec différentes associations sarthoises gestionnaires de CADA.
- Mise en place d'un « Logement SAS » pour l'accueil de familles réfugiées en indus pour lesquelles une sortie rapide du CADA n'est pas envisageable.
- Réduction du parc locatif du CADA : 4 logements ont été restitué aux bailleurs sociaux.

Malgré cela, le bilan est positif puisque les personnes accompagnées semblent, d'après leurs retours, satisfaites de l'accompagnement. Le taux d'occupation annuel reste très bon. Une bonne dynamique est lancée sur l'accompagnement à la sortie des personnes. Enfin, le CADA termine l'année de manière excédentaire, mettant fin à plusieurs années de déficit.

## CADA DE CAEN

### Au niveau RH :

- Tensions au sein de l'équipe du CADA et mise en place d'une médiation.

### Au niveau de l'accompagnement :

- Certains appartements sont vieillissants et des travaux par les bailleurs sociaux se font attendre, ce qui ne facilite pas le traitement des nuisibles (punaises de lit et cafards)
- Absence d'orientation de la part de l'OFII pendant une longue période.
- Suppression de la CMUC, remplacée par la CSS

## Les chiffres clés

### Nationalités hébergées en 2019 :

Tous CADA confondus, ce sont **40 nationalités représentées**. Les nationalités les plus présentes dans nos structures sont les nationalités **Albanaise**, **Géorgienne** et **Afghane**.

#### CADA D'ALENÇON

Le nombre de nationalités représentées en 2019 est en légère augmentation, avec au total 28 nationalités contre 25 en 2018 et 18 en 2017. Nous observons également une évolution du type de public accueilli en 2019 avec une augmentation de la demande Albanaise (39 personnes accueillies en 2019 contre 13 en 2018), et une hausse de la demande Géorgienne, Nigériane et Tchadienne. Ces données peuvent être mise en lien avec le contexte géopolitique mondial ainsi que l'application des politiques publiques liées à la gestion des migrants. Nous constatons par ailleurs une augmentation des problématiques de santé chez les personnes accueillies, certains sont porteurs de pathologies lourdes, invalidantes, nécessitant un accompagnement renforcé et des soins importants.

Enfin, à la demande de la Préfecture, aucune orientation de personnes de nationalité Afghane n'a pu avoir lieu sur le territoire Alençonnais. Cette injonction fait suite à la rixe mortelle du 1er août 2018 qui a eu lieu sur le quartier de Perseigne.

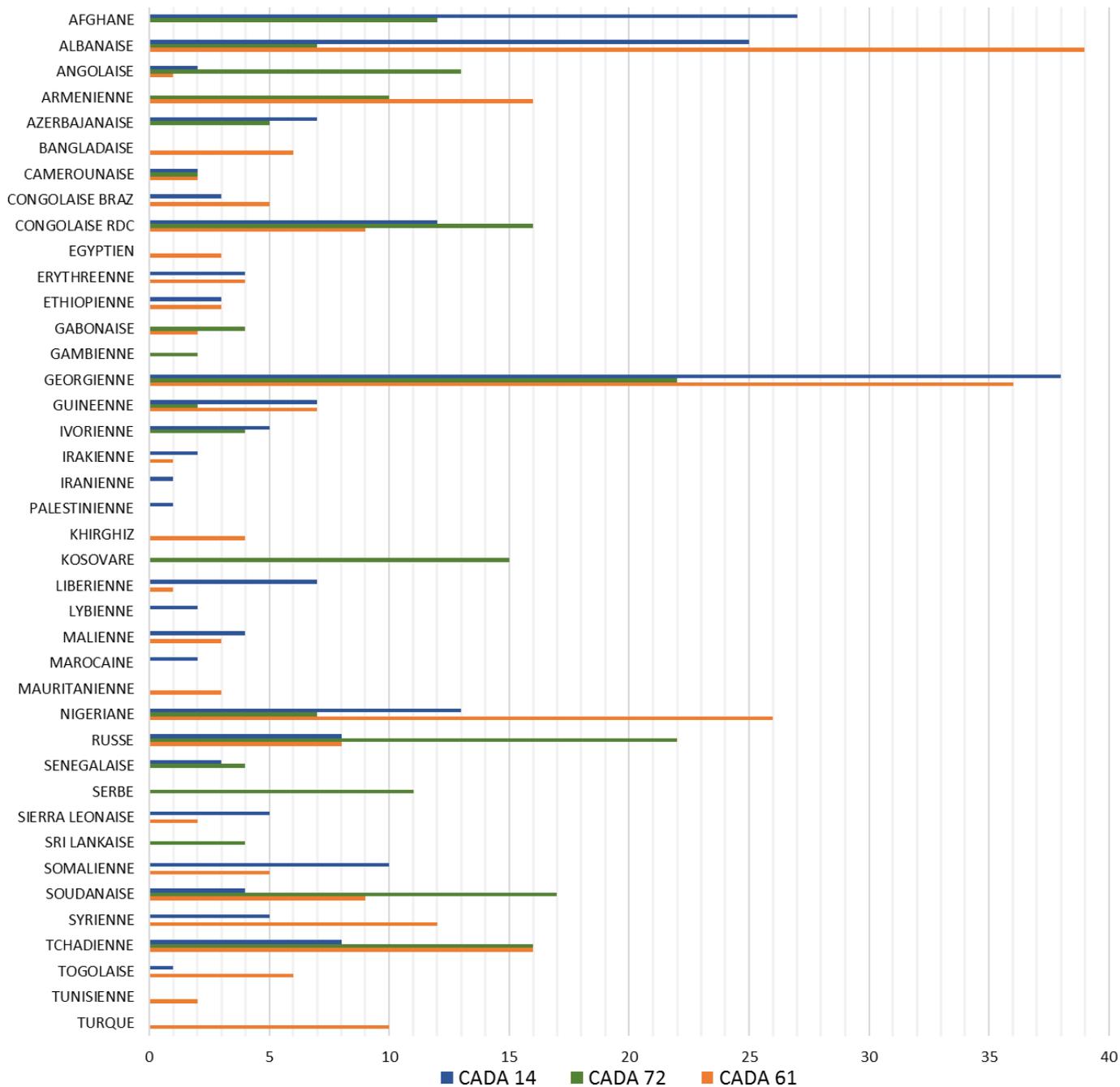
#### CADA DU MANS

Les nationalités les plus représentées au sein du CADA sur l'année 2019 sont les nationalités géorgiennes et russes. Viennent ensuite les nationalités kosovare, tchadienne et congolaise. Ces chiffres sont à nuancer. Effectivement la nationalité géorgienne est surreprésentée car la composition familiale est plus importante. Néanmoins, en termes d'accueil et de dossiers traités nous constatons que ce sont les nationalités soudanaise et afghane qui sont les plus représentées. Ceci est en accord avec les chiffres de l'OFPRO qui évoquent un nombre de demandes afghanes et géorgiennes en augmentation.

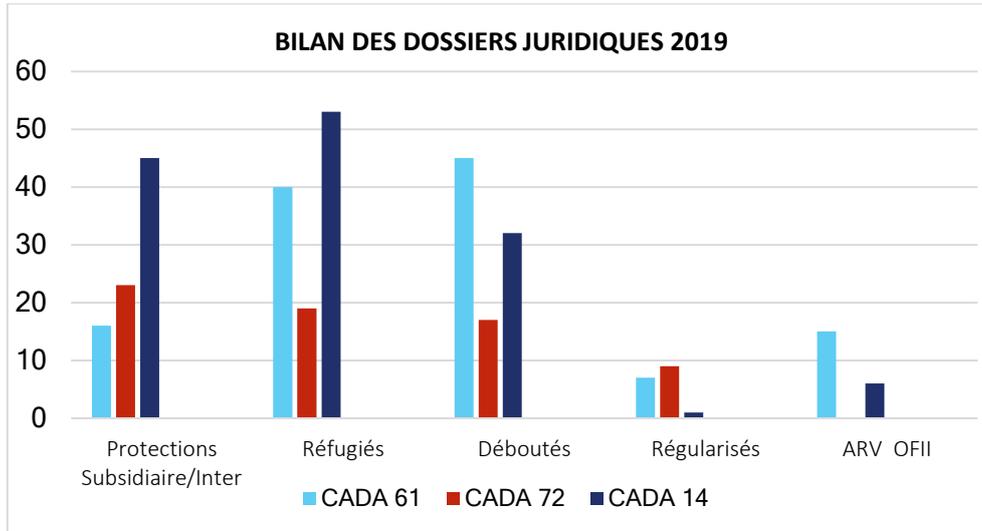
#### CADA DE CAEN

La nationalité la plus représentée au sein du CADA sur l'année 2019 est la nationalité géorgienne, suivie de la nationalité afghane et albanaise.

## Nationalités représentées en 2019 dans les 3 CADA



## Bilan des dossiers juridiques :



### CADA D'ALENÇON

- Nombre de protections accordées par l'OFPRA : 30 personnes, 17 ménages.
- Nombre de protections accordées par la CNDA : 26 personnes, 11 ménages.
- Nombre de protections subsidiaires : 16 personnes, 7 ménages.
- Nombre de statuts de réfugiés : 45 personnes, 20 ménages.
- Nombre de déboutés : 15 personnes, 4 ménages.
- Nombre de titres de séjour accordés par la Préfecture : 7 personnes, 3 ménages.

Au total, le CADA d'Alençon a eu 56 personnes sous protection de l'OFPRA en 2019 (28 ménages), contre 45 personnes déboutées de leur demande d'asile.

### CADA DU MANS

- Nombre de protections accordées par l'OFPRA : 19 personnes, 6 ménages.
- Nombre de protections accordées par la CNDA : 2 personnes, 1 ménage.
- Nombre de protections subsidiaires : 2 personnes, 2 ménages.
- Nombre de statuts de réfugiés : 19 personnes, 5 ménages.
- Nombre de déboutés : 17 personnes, 2 ménages.
- Nombre de titres de séjour accordés par la Préfecture : 9 personnes, 2 ménages.

Si les demandes d'asile liées à un motif purement politique restent marginales (1 dossier), les persécutions sont souvent liées à des opinions politiques imputées (5 dossiers) sur la base des origines ethniques des demandeurs en provenance de pays où la situation sécuritaire est particulièrement dégradée (Soudan, Afghanistan, Tchad).

Une part importante de femmes, toutes origines confondues (Caucasienne, Africaine), invoque des problématiques sociétales : mariage forcé, risque d'excision, violences conjugales ou intrafamiliales, orientation sexuelle (10 dossiers).

On relève également l'abondance de conflits d'ordre privé (16 dossiers) de demandeurs en provenance principalement de pays classés par l'OFPRA parmi les « pays sûrs » (Géorgie, Serbie,

Arménie), avec une incapacité des autorités à protéger les victimes dans un contexte de corruption généralisée.

### CADA DE CAEN

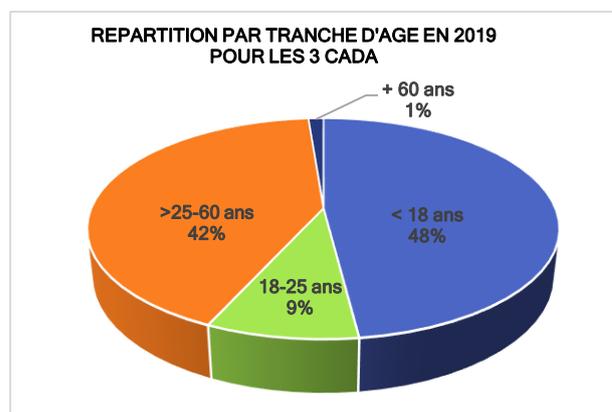
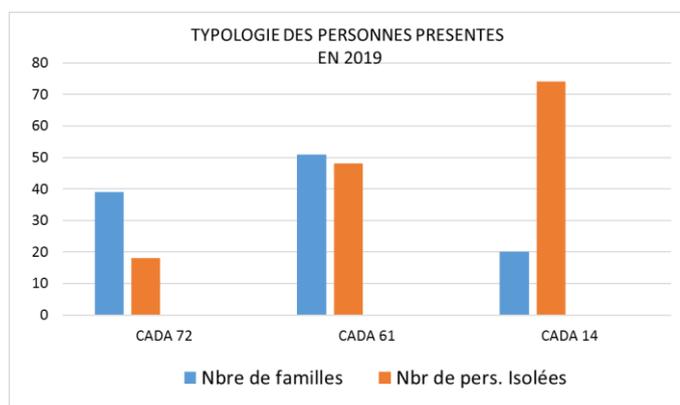
- Nombre de protections accordées par l'OFPRA : 26 personnes, 10 ménages.
- Nombre de protections accordées par la CNDA : 27 personnes, 14 ménages.
- Nombre de protections subsidiaires : 46 personnes, 21 ménages.
- Nombre de statuts de réfugiés : 21 personnes, 12 ménages.
- Nombre de déboutés : 60 personnes, 22 ménages.
- Nombre de titres de séjour accordés par la Préfecture : 2 personnes, 1 ménage.
- Nombre de retours au pays avec ARV : 14 personnes, 4 ménages.
- Nombre de retours au pays sans ARV : 3 personnes, 1 ménage.

Durant cette année 2019, la part des familles ayant obtenu une protection internationale a été plus importante. Le partenariat privilégié avec CLMH ainsi que le dispositif ALT a permis au CADA de Caen de trouver des solutions de relogement dans les délais impartis par l'état.

Concernant la part des isolés sous protection, elle a été comme l'année 2018 assez conséquente. Il est à souligner que grâce à l'accent mis par l'état pour l'ouverture de nouvelles places en CPH et la création d'une résidence sociale à Caen, les sorties ont été plus aisées. En 2019, le CADA a eu 6 admissions en CPH, 4 en résidence sociale et 1 en cité universitaire.

En ce qui concerne les déboutés, le CADA a noté un regain de fermeté à leur encontre notamment par l'émergence des assignations à domicile ainsi que l'envoi systématique d'une OQTF. Tout ceci a amplifié la pression à la fois sur l'équipe sociale mais également sur les personnes déboutées. En effet, ces dernières se sentent de plus en plus démunies et se reposent fortement sur l'équipe sociale pour leur trouver une solution de sortie.

### Typologie des personnes accueillies :



## Nombre d'accueils et de sorties :

Sur l'ensemble de l'année 2019, toutes structures confondues, nous avons hébergé **652 personnes** et accueilli **283 nouveaux résidents**.

### CADA D'ALENÇON

En 2019, le CADA d'Alençon a hébergé 241 personnes, 103 ménages. Ce sont au total 112 nouvelles personnes accueillies en 2019, contre 120 personnes en 2018 et 98 personnes qui sont sorties en 2019 contre 138 en 2018. Nous notons une rotation du public toujours très importante sur le CADA. Toutefois, la baisse du nombre de personnes accueillies résulte du fait que de nombreuses places sont restées vacantes parfois plusieurs semaines, faute d'orientation de l'OFIL, notamment en fin d'année.

En 2019, le taux d'occupation s'élève à 93.25%, malgré les places déclarées sur le DNA. La fluidité du dispositif vient également expliquer ce taux avec des délais d'acheminement qui peuvent être parfois longs.

### Chiffres clés du CADA d'Alençon :

- ⇒ TO : 93%
- ⇒ Taux de rotation : 65%
- ⇒ Nombre de personnes hébergées en 2019 : 241 personnes, 103 ménages
- ⇒ Nombre de personnes présentes au 31/12/2019 : 142 personnes, 57 ménages
- ⇒ Nombre de journées : 54926
- ⇒ Durée Moyenne de séjour : 228 jours
- ⇒ Nombre de nationalités représentées : 28

### CADA DU MANS

Sur l'année 2019, le CADA du Mans a hébergé 196 personnes, 56 ménages. Ce sont 86 nouvelles personnes accueillies en 2019, soit 28 ménages et 72 personnes qui ont quitté le CADA soit 23 ménages.

Le nombre total de journées s'élève ainsi à 41 979. Pour mémoire, un taux de 100% d'occupation représente 43 800 journées.

Le faible taux d'occupation de début d'année s'explique du fait de multiples changements de direction, de logements condamnés pour travaux, de logements condamnés le temps de traitement contre les punaises et la sortie des personnes déboutées.

Le taux d'occupation supérieur à 100% en fin d'année s'explique par l'accueil de ménages de composition familiale importante, par la naissance au sein du CADA de trois bébés et enfin par l'intégration, en cours d'année d'un rejoignant familial.

### *Chiffres clés du CADA du Mans :*

- ⇒ *Taux d'occupation 2019 : 95,8%*
- ⇒ *Taux de rotation : 70%*
- ⇒ *Nombre de personnes hébergées en 2019 : 196 personnes, 56 ménages*
- ⇒ *Nombre de personnes présentes au 31/12/2019 : 124 personnes, 36 ménages*
- ⇒ *Nombre de journées : 41 979*
- ⇒ *Durée moyenne de séjour : 214 jours*
- ⇒ *Nombre de nationalités représentées : 20*

### CADA DE CAEN

Sur l'année 2019, le CADA de Caen a hébergé 215 personnes, ce qui est un chiffre constant par rapport aux années antérieures. Le CADA a accueilli 85 nouvelles personnes, soit 41 ménages et 106 personnes ont quitté le CADA soit 43 ménages. La composition familiale a également changé, on note beaucoup plus la présence de personnes isolées ou de petites familles.

Cette année le CADA de Caen a enregistré son taux d'occupation le plus bas de son histoire (91 %).

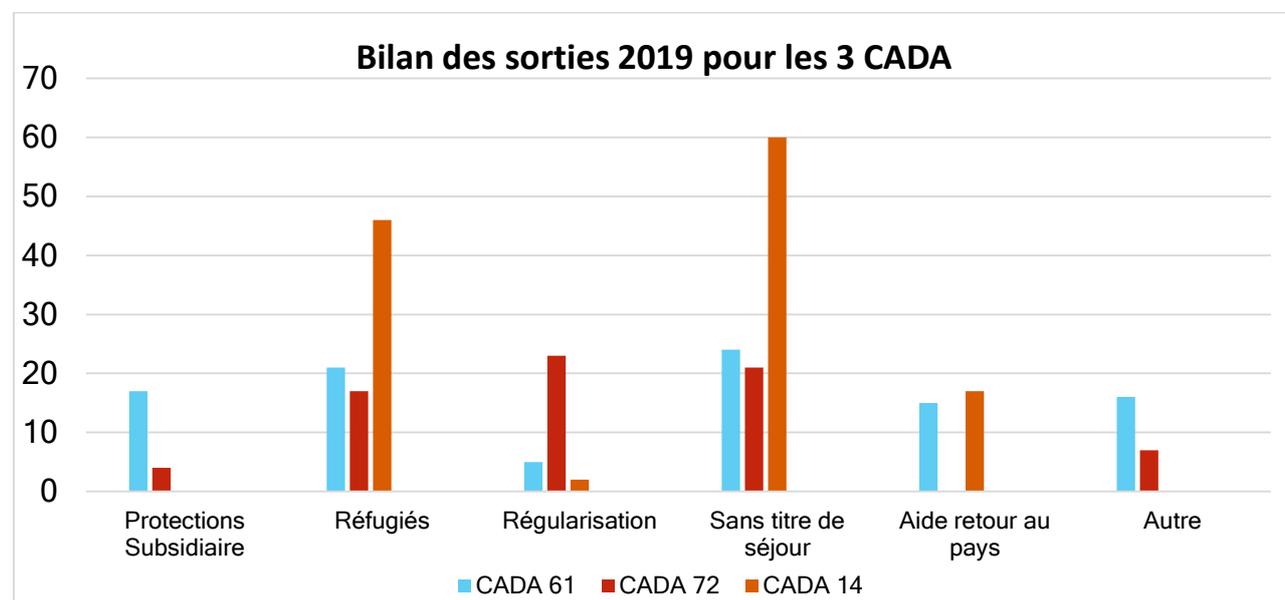
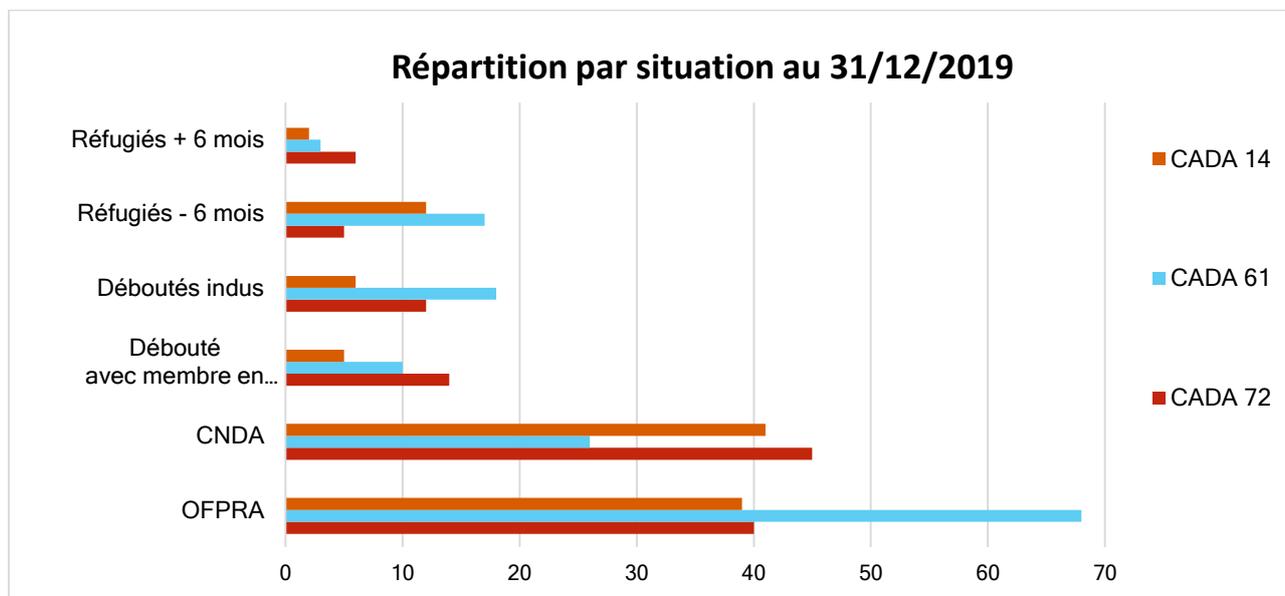
Le taux d'occupation n'a cessé de baisser depuis le mois d'avril, jusqu'à se stabiliser en novembre et décembre autour de 83%. Cette baisse résulte de deux facteurs :

- D'une part, le traitement des nuisibles, notamment des punaises de lit, qui a nécessité après chaque libération de logement de programmer au moins deux traitements espacés de 15 jours. 5 appartements ont été concernés en 2019 ;
- D'autre part, malgré les nombreuses places vacantes déclarées, l'OFII a mis beaucoup de temps à orienter des personnes sur les places.

## Chiffres clés du CADA de Caen:

- ⇒ Taux d'occupation 2019 : 91%
- ⇒ Taux de rotation : 74,03%
- ⇒ Nombre de personnes hébergées en 2019 : 215 personnes, 97 ménages
- ⇒ Nombre de personnes présentes au 31/12/2019 : 105 personnes, 53 ménages
- ⇒ Nombre de journées : 42797
- ⇒ Durée moyenne de séjour : 527 jours
- ⇒ Nombre de nationalités représentées : 29

### Situation des résidents :



## **Nombre de personnes indues :**

*(Toutes personnes maintenues au-delà du délai légal).*

La situation au sein des trois centres d'Accueil pour Demandeurs d'Asile d'ALTHÉA s'est nettement améliorée ces dernières années, grâce aux efforts conjoints des équipes des CADA, des DDCS et des Préfectures. En effet, on note une **diminution importante du nombre de personnes en situation indue**, que ce soit des personnes indues réfugiées comme déboutées.

### **CADA D'ALENÇON**

Le nombre de personnes en situation indue reste relativement stable depuis 2018 et a fortement baissé depuis 2016. En effet, il y avait 50 personnes soit 14 ménages en indu en 2016, 55 personnes soit 15 ménages en 2017, 38 personnes soit 9 ménages en 2018 et 36 personnes soit 12 ménages en 2019.

#### ➤ **La présence indue des déboutés**

Sur les 241 personnes hébergées sur l'année 2019, **30 personnes** se sont trouvées en situation indue après un rejet de leur demande d'asile. Aussi, les personnes déboutées en situation indue représentent **12,45%** du nombre total de personnes présentes sur l'année.

Néanmoins, en rapportant la présence indue en nombre de journées, il apparaît que cela représente 2849 journées soit **6%** du nombre total de journées.

#### ➤ **La présence indue de réfugiés**

Sur l'ensemble des personnes présentes en 2019, **6 personnes** ayant obtenues la protection internationale ont été en situation indue, ce qui représente **2,49%** de l'effectif total sur l'année.

Pour autant, la présence indue des réfugié.e.s et bénéficiaires de la protection subsidiaire s'élève à **391 journées** indues soit seulement **1%** du nombre total de journées.

## CADA DU MANS

Le CADA du Mans a fait un effort très important cette année pour diminuer le nombre de personnes en situation indue et répondre ainsi aux directives des tutelles.

### ➤ La présence indue des déboutés

Sur les 196 résidents présents sur l'année 2019, **45 personnes** (dont 28 enfants) se sont trouvées en situation indue après le rejet de leur demande d'asile. Aussi, les personnes déboutées en situation indue représentent **22,90 %** du nombre total de personnes présentes sur l'année. Néanmoins, en rapportant la présence indue en nombre de journées, il apparaît que cela représente **3 876 journées** soit **9,23%** du nombre total de journées.

### ➤ La présence indue de réfugiés

Sur l'ensemble des personnes présentes en 2019, **16 personnes** ayant obtenues la protection internationale ont été en situation indue, ce qui représente **8,2%** de l'effectif total sur l'année.

Pour autant, la présence indue des réfugié.e.s et bénéficiaires de la protection subsidiaire s'élève à **865 journées** indues soit seulement **2%** du nombre total de journées.

Aussi, il apparaît que des efforts sont fournis, en collaboration avec la DDCS, afin que les situations indues ne perdurent pas dans le temps.

*\*Les enfants, mêmes s'ils ne sont pas en demande d'asile sont comptabilisés dans l'ensemble des données transmises au sujet des présences indues.*

## CADA DE CAEN

### ➤ La présence indue des déboutés

Sur les 215 résidents présents sur l'année 2019, **40 personnes** se sont trouvées en situation indue après un rejet de leur demande d'asile. Aussi, les personnes déboutées en situation indue représentent **18,60 %** du nombre total de personnes présentes sur l'année.

Néanmoins, en rapportant la présence indue en nombre de journées, il apparaît que cela représente **1245 journées** soit **2,91%** du nombre total de journées.

### ➤ La présence indue de réfugiés

Sur l'ensemble des personnes présentes en 2019, **12 personnes** ayant obtenues la protection internationale ont été en situation indue, ce qui représente **5,58%** de l'effectif total sur l'année.

Pour autant, la présence indue des réfugié.e.s et bénéficiaires de la protection subsidiaire s'élève à **372 journées** indues soit seulement **0,87%** du nombre total de journées.

## Ouverture sur l'extérieur

### CADA D'ALENÇON

#### - **Projet EQUI'RESSOURCE/DDCSPP :**

Dans le cadre de l'insertion professionnelle des étrangers, 3 journées découvertes des métiers du cheval ont été organisées à destination des personnes bénéficiaires d'une protection.

#### - **Convention ASTMNA :**

Une action autour du sport a été initié en 2019 par la DDCSPP, en lien avec l'Association Sportive des travailleurs Maine-Normands Alençonnais. Cette association propose plusieurs activités tels que la course à pied, cross, trail, football, gymnastique... Les 3 opérateurs asile du département ont été associés à ce projet et plusieurs résidents ont pu pratiquer une activité sportive.

Les objectifs sont multiples : Réapprendre les autres et le « bien vivre ensemble », favoriser la communication et l'apprentissage de la langue française, réapprendre à fonctionner avec des règles, découvrir les codes sociaux, retrouver des repères temporels, spatiaux et relationnels...

#### - **Participation du CADA à la Fête d'ici et d'ailleurs :**

Tenue d'un stand/présentation du CADA et de la demande d'asile. Vente de plats salés et sucrés qui sont confectionnés par les résidents. Les recettes vont à l'Association FIA.

#### - **Atelier culinaire – Paul Gauguin :**

L'objectif principal de cet atelier est de favoriser une rencontre entre les habitants et les nouveaux arrivants sur le quartier (réfugiés politiques et demandeurs d'asiles) pour partager leur savoir-faire autour d'un plat traditionnel de leur pays d'origine.

#### - **Ateliers artistiques :**

Des ateliers culturels à destination des migrants ont été initiés au dernier trimestre 2019 par la ville d'Alençon (atelier graphes, peinture-mosaïque...). Les opérateurs asile ont été associés à ce projet. Un vernissage a eu lieu le 19/12/2019 présentant les productions des participants.

#### - **Temps d'animation proposés par l'équipe :**

Pour répondre aux différentes demandes des résidents mais aussi pour favoriser leur intégration socioculturelle et rompre l'isolement, le CADA a toujours fait le choix de maintenir des temps d'animation avec une alternance de sorties sur l'extérieur et d'animation d'ateliers collectifs : atelier galette des rois, atelier entretien du logement, sortie à la patinoire, atelier produit ménager, atelier

alimentation, sortie Kayak, sortie à Papéa, sorties mer, sortie au château de Versailles, sortie à la Cité de la Mer, Fête de Noël / goûter/spectacle familial + cadeaux pour les enfants.

### CADA DU MANS

- Intervention de bénévoles au sein du CADA pour des cours de français en individuel auprès des usagers.
- Intervention hebdomadaire de bénévoles pour des cours de tricots.
- Apport par le CADA d'une aide financière aux ménages qui souhaitent pratiquer une activité (loisir, sportive...). En 2019, 11 ménages ont pu bénéficier de cette aide soit 23 personnes.
- Mise à disposition de deux intervenants socio-éducatifs du CADA au centre social du quartier « le kaléidoscope » pour des actions partenariales : « virgule », lieu d'accueil enfants parents (90h annuelles) et « la parenthèse », dispositif d'actions d'animations famille (100h annuelles). Ce partenariat permet d'une part aux professionnels de travailler en réseau et d'autre part de faciliter l'accès des résidents du CADA à ces dispositifs.

### CADA DE CAEN

- Rencontre avec la coordinatrice du Pôle Santé de la Grace de Dieu.
- Rapprochement avec partenaires de la santé CPAM et PMI
- Rencontre avec l'association ACAPI (Association Calvadosienne d'Amitié et de partage International) qui propose l'apprentissage du français et le soutien scolaire auprès des réfugiés et migrants.
- Participation aux galettes des rois des associations caritatives.
- Participation à des formations permettant la rencontre avec des partenaires, d'autres associations, des bénévoles...
- Mise en place d'un premier atelier d'animation avec les résidents sur le thème : « réalisation des produits ménagers sains et peu onéreux ». Cette activité s'est déroulée autour d'un goûter, avec la réalisation des crêpes (faisant un clin d'œil à la chandeleur, qui venait d'avoir lieu). Cette animation a été très appréciée par les résidents qui sont venus nombreux, nonobstant le fait que la participation était basée sur le volontariat.
- Fête de fin d'année organisée avec les résidents du CADA.
- Mise en place de la salle informatique au sein du CADA.

## Les perspectives 2020

### CADA D'ALENÇON

- Stabiliser l'équipe.
- Engager la démarche d'évaluation interne et mettre en place un mode de participation des usagers (questionnaire).
- Se mettre en conformité avec les recommandations des tutelles suite à l'inspection de novembre 2019.
- Poursuivre le travail engagé sur la diminution du nombre de personnes indues.
- Poursuivre le développement des partenariats.
- Poursuivre le projet cabaret.
- Investir le local annexe en salle d'animation.

### CADA DU MANS

- Stabiliser l'équipe.
- Pérenniser l'équilibre financier retrouvé en 2019.
- Réaliser l'évaluation interne.
- Maintenir la réduction du taux d'indu.

### CADA DE CAEN

- Médiation concernant les tensions au sein de l'équipe.
- Le recrutement d'un chargé de gestion locative.
- Organisation de rencontres avec les résidents au sein du CADA pour partager un moment convivial autour de divers thèmes (Santé, Hygiène, Fripe-Nippe...).
- Mettre en place des informations collectives et ateliers, en fonction des besoins recensés (produits ménagers naturels, informations sur les accidents domestiques, l'allaitement, le soutien à la parentalité...). Faire intervenir les partenaires (PMI...), dans nos locaux, pour informer les résidents.
- Continuer l'ouverture vers l'extérieur : en multipliant les partenariats, et surtout se faire identifier sur les différents territoires, où sont hébergés les résidents.
- Travailler en collaboration avec les associations caritatives.
- Développer les activités culturelles, avec les associations de quartier.
- Mettre en place un réseau de bénévoles, au sein du CADA, notamment pour les cours de français
- En fonction des résidents volontaires, renouer le partenariat avec Solidariter Foot de la Butte, qui propose aux résidents des différentes structures d'hébergement de participer au tournoi de foot pendant l'été.
- Organiser des journées porte ouverte en y impliquant les partenaires autour des thèmes et activités qui touchent nos résidents. L'objectif étant de faire connaître les différents partenaires aux résidents en abordant des sujets qui pouvaient les toucher et en un second temps permettre aussi à notre établissement de développer et renforcer ses relations avec les partenaires. Cela permettrait également de renforcer notre accompagnement et notre relation avec les résidents, en les rencontrant hors cadre des rendez-vous. A travers ce genre d'ateliers ou visites à domicile, on crée de nouvelles choses avec les résidents et on en apprend davantage sur eux et ils peuvent se sentir plus à l'aise pour échanger avec l'ensemble de l'équipe et créer du lien avec les autres résidents.

## HABITAT JEUNES

ALTHÉA est le **seul opérateur privé à but non lucratif dans le département de l'Orne**, qui assure **l'hébergement et l'accompagnement de jeunes en mobilité** professionnelle ou sociale. ALTHEA contribue ainsi activant à rendre ce territoire rural attractif pour les jeunes en proposant une offre de **logements de qualité à proximité des entreprises et des centres de formation** du département.

ALTHÉA a hébergé et accompagné près de **550 jeunes** en 2019, dont la majorité a des **ressources limitées et instables**, et dont le **niveau scolaire est inférieur au bac pro**.

ALTHÉA est donc un **acteur incontournable** pour les jeunes **au sein du département de l'Orne** et un **outil d'attractivité pour le territoire**.

ALTHÉA est membre de l'Union nationale pour l'habitat des jeunes qui regroupe des acteurs locaux qui œuvrent quotidiennement pour développer et proposer des solutions d'habitat adaptées aux mobilités des jeunes :

- Accompagner leurs parcours résidentiels et leur accès au logement autonome,
- Créer les conditions de l'autonomie sociale et économique,
- Permettre l'exercice d'une citoyenneté et d'une vie sociale pleines et entières
- Favoriser un environnement propice au développement, à l'épanouissement et à l'expression individuelle et collective.

La Chartre de l'UNHAJ constitue le socle commun des adhérents, quelques soient les outils qu'ils développent. Si la jeunesse est porteuse d'innovations, elle représente aussi pour beaucoup un temps de précarité et de mobilité choisie ou contrainte. Notre rôle est d'accompagner les jeunes dans les différentes phases d'apprentissages et d'expérimentations qui caractérisent la jeunesse et, plus généralement, de les soutenir dans leurs parcours d'émancipation.

Notre politique d'accueil est basée sur une ouverture prioritaire à ceux pour lesquels cet hébergement transitoire apparaît particulièrement souhaitable. Nous veillons à assurer un équilibre entre les différentes situations de résidents et à favoriser les jeunes ayant des revenus modestes. Nous donnons priorité d'accès aux jeunes démarrant un travail, une formation professionnelle même

si la situation s'avère d'emblée compliquée : paiement du dépôt de garantie en plusieurs fois, paiement du seul résiduel (estimé) de loyer dans l'attente de l'ouverture des droits APL.

**80 %** des jeunes accueillis sont en **mobilité géographique** et **20 %** sont en **mobilité sociale**. Ces derniers sont des jeunes qui ont besoin de sortir d'un établissement, d'une famille d'accueil ou de quitter le foyer familial. Ces jeunes vont rester plus longtemps et le FJT va devenir famille de fait. Certains de ces résidents dépendent de services de placement mais la plupart viennent de leur propre initiative même s'ils s'y sont orientés.

## Présentation des établissements Habitat Jeunes

A fin 2019, ALTHÉA compte **9 résidences** Habitat Jeunes, dont **8 sont situées dans l'Orne** et **1 dans le Calvados**. Ces établissements sont **ouverts aux jeunes de 16 à 30 ans** en mobilité et ont une capacité d'accueil totale de **288 places**.

Le Foyer de Jeunes Travailleurs (FJT) de Lancrel a été le premier établissement ouvert par l'association dans les années 1970. Il compte à lui seul 145 places.

Progressivement, à partir des années 2007, ALTHÉA a ouvert des résidences Jeunes dans tout le département de l'Orne, afin de permettre aux jeunes de trouver un hébergement adapté, à proximité de leur lieu d'apprentissage, de travail, de formation.

Ainsi, ont vu le jour le FJT de Courtomer (5 places), la Résidence Jeunes d'Alençon (34 places) qui accueille majoritairement des étudiants, un dispositif de sous location à Domfront (6 logements), le FJT de Moulins la Marche (4 places), de Mortagne au Perche (30 places), de la Ferté Macé (30 places) et de Bellême (4 places).

Cette année, l'association a ouvert sa première Résidence Jeunes dans le département du Calvados à Falaise (FJT de 30 places).

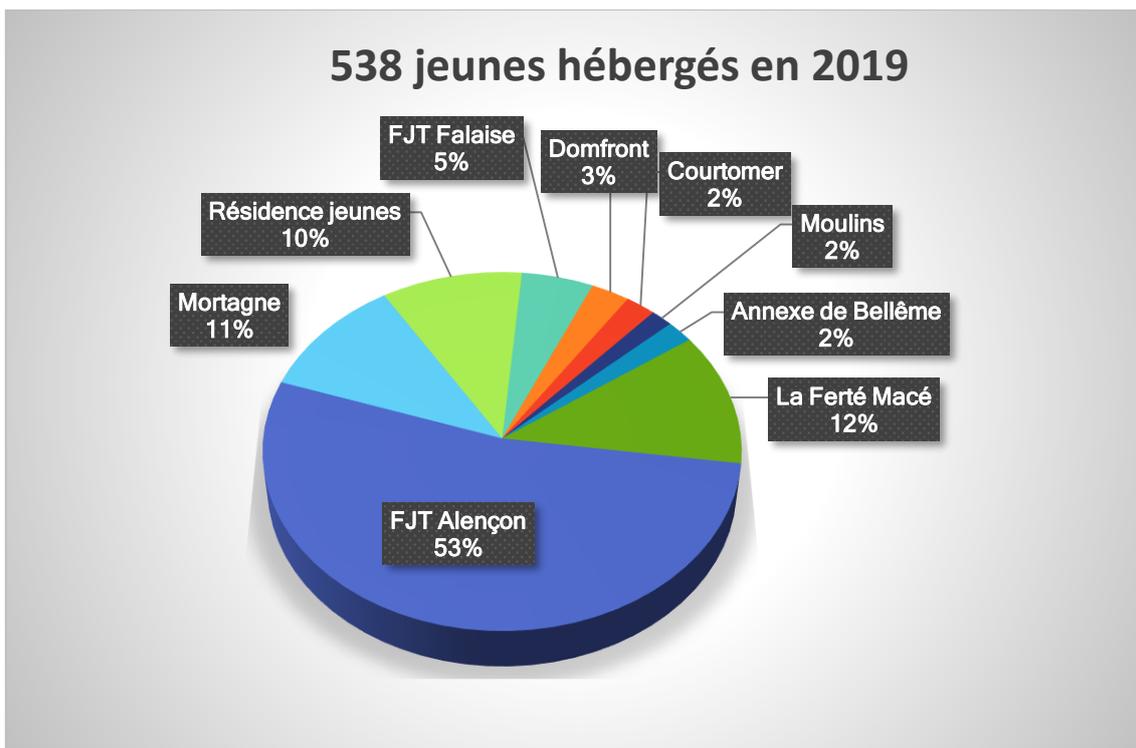
## Les évènements marquants de 2019

- Mise en exergue des difficultés financières de l'activité Jeunes et mise en place d'un plan de redressement.
- Ouverture du FJT Falaise dans le Calvados (30 places).
- ALTHEA a été retenue par le Conseil Départemental de l'Orne pour l'accueil de 20 places d'hébergement et 20 places d'Accueil de jour de Mineurs Non Accompagnés.
- Départs à la retraite du directeur Habitat Jeunes et du technicien de maintenance
- Changements d'animateur socio-éducatif sur les sites de Mortagne au Perche et de La Ferté Macé.
- Passage à mi-temps du salarié du site de Mortagne au Perche pour équilibrer financièrement le site.

## Les chiffres clés

- **Nombre de jeunes accueillis :**

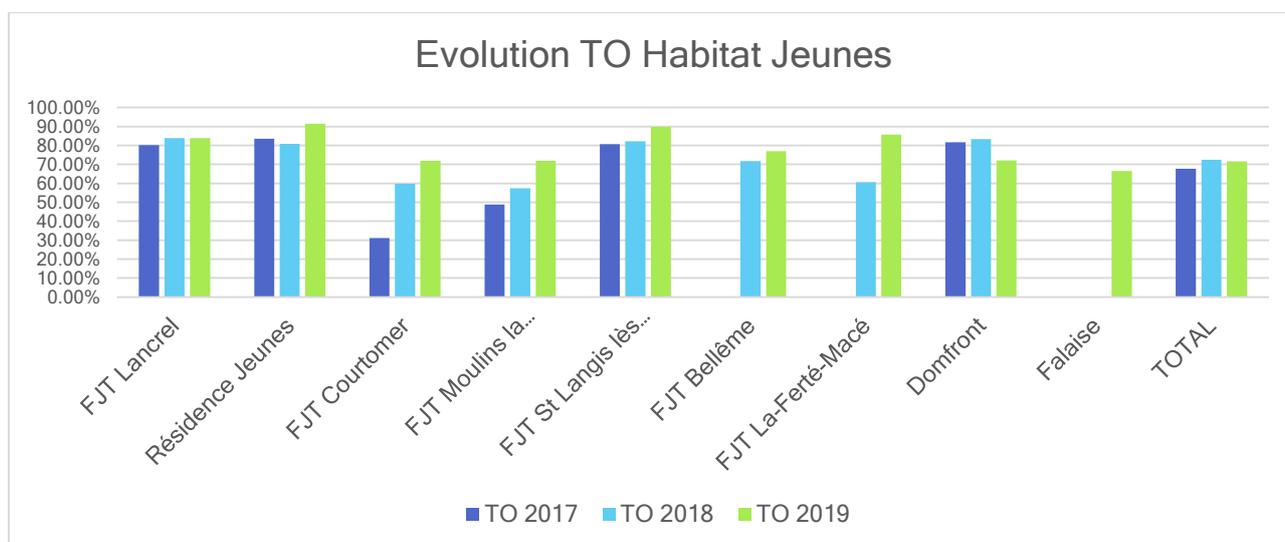
Nous notons une stabilisation du nombre de jeunes accueillis au sein de nos structures Habitat jeunes, avec **538 jeunes accueillis** dans l'année 2019 comme en 2018.



#### - Taux d'occupation :

Les taux d'occupation de l'ensemble des établissements Habitat Jeunes a progressé en 2019. A périmètre équivalent, le **taux d'occupation moyen** est passé de 72,5% à **80,5%**.

Les taux d'occupation sur les antennes rurales sont en hausse pour la 2ème année consécutive en 2019 (63% pour les 2 structures). Un partenariat avec les « Compagnons du Devoir » explique ce résultat.



- **Moyenne d'âge :**
- 14% des jeunes arrivés en 2019 ont moins de 18 ans
- **52%** ont **entre 18 et 20 ans**
- 21% ont entre 21 et 23 ans
- 12% des jeunes arrivent après 24 ans, essentiellement des travailleurs

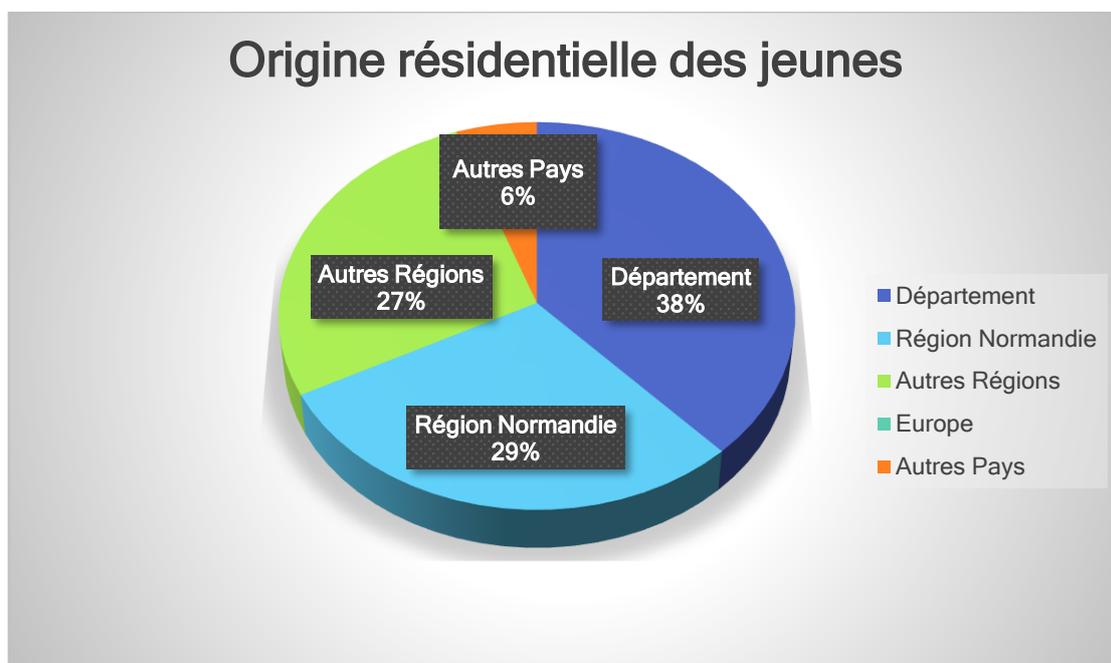
Nous constatons, surtout sur le site principal d'Alençon, que la proportion des mineurs et des plus jeunes ne fait qu'augmenter. Ce rajeunissement est à mettre en lien avec l'augmentation du nombre d'apprentis et de stagiaires de la formation professionnelle. L'augmentation de l'alternance étant une réponse en direction des plus jeunes pour compenser la baisse d'activité économique et les aider à s'insérer dans le monde professionnel.

- **Origine résidentielle :**

Les jeunes accueillis viennent en majorité du département de l'Orne et d'autres régions.

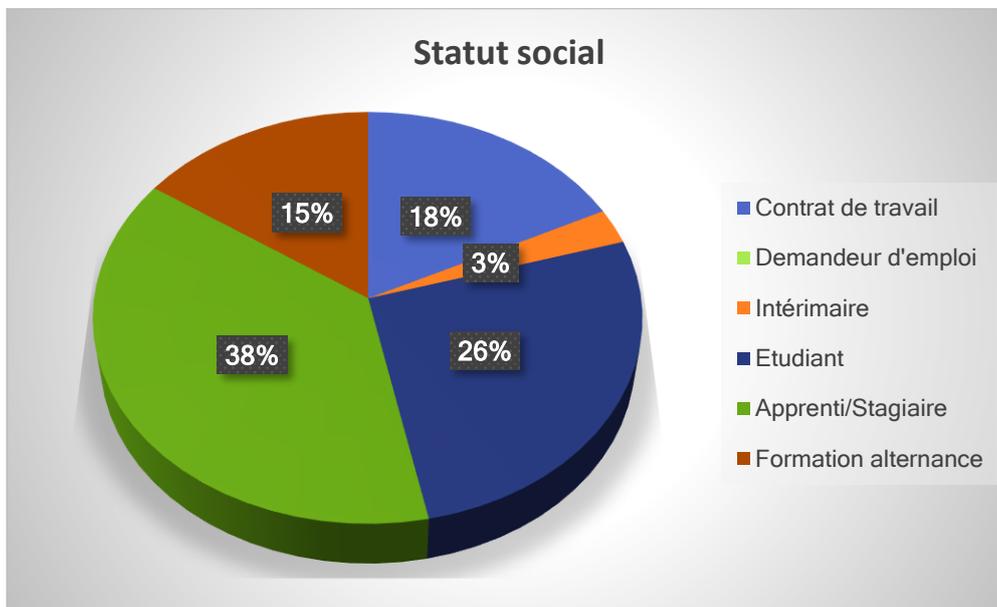
Classiquement, c'est la règle des 3 tiers pour la provenance **1/3 Département**, **1/3 Région**

**1/3 France et au-delà**. Nos résidences rurales ont un recrutement nettement plus local.



- Statut social :

53% sont en apprentissage ou en formation professionnelle et 26% sont étudiants.



- Durée de séjour :

D'après les données statistiques, la **durée moyenne de séjour** tous sites confondus est de **6**

**à 7 mois** (sans compter Falaise qui vient d'ouvrir). Les jeunes en formation restent autour de 10 mois et les jeunes en mobilité pour l'emploi séjournent entre 1 et 4 mois (le temps d'un CCD, le temps d'une période d'essai).

Sur Alençon, nous constatons au fil des années que les durées de séjours s'allongent et que les séjours supérieurs à un an augmentent également. Durée de séjour 2019 : 9 mois pour le FJT Lancrel (en 2015 et 2017 il était de 5 mois).

3 facteurs semblent concourir à cette augmentation.

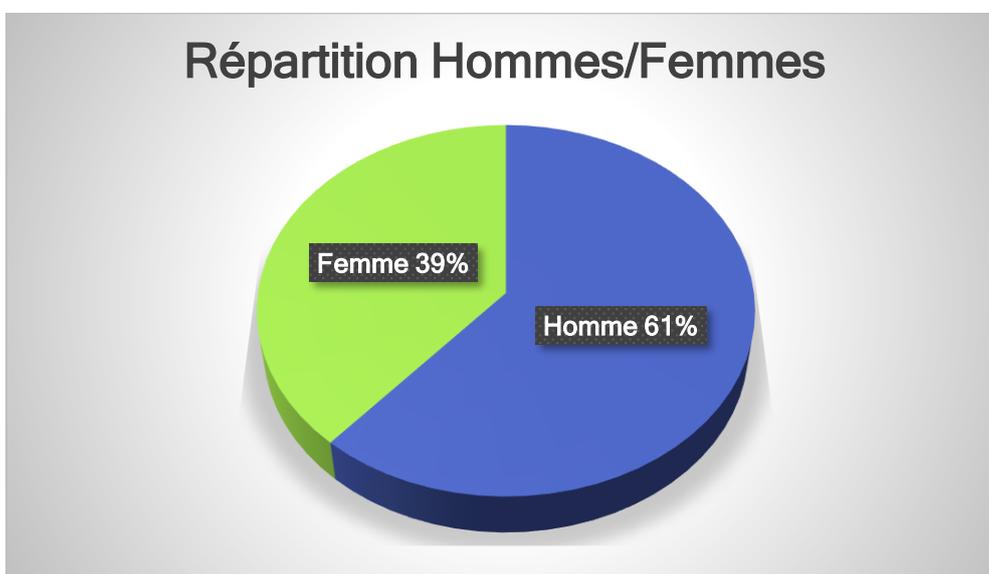
- La fin de réhabilitation du site d'Alençon. Les studios remplaçant les chambres, l'offre de logement ne nous permet plus de faire de l'accueil à la semaine.
- L'allongement des CDD.
- L'augmentation des contrats en alternance d'au moins un an.
- La sollicitation de jeunes cumulant les difficultés et pour lesquels le logement est un élément de stabilité (jeunes pour lesquels l'environnement FJT devient famille de fait). Ces résidents demandent davantage d'accompagnement dans leur recherche et installation dans un logement indépendant.

Sachant que les jeunes ont de moins en moins les moyens d'aller vers le logement indépendant, la durée de séjour devrait continuer à s'allonger.

Parallèlement à l'augmentation des séjours longs, nous observons moins de turnover malgré un nombre plus important de résidents en alternance. Le vieux bâti nous permettait de faire de l'accueil au réel c'est-à-dire en pratiquant un tarif à la semaine et d'héberger des jeunes qui ne peuvent (ou ne veulent) pas bénéficier des internats des CFA ou/et qui n'ouvrent pas leurs droits aux aides au logement. Les accueils à la semaine sont aujourd'hui très exceptionnels.

- **Répartition H/F :**

Nous observons toujours une majorité masculine dominante et même en augmentation cette année. Cette forte majorité s'explique par le fait que les hommes sont les plus concernés par les formations en alternance et cela d'autant plus que les secteurs de formation les plus représentés sont traditionnellement masculins tels la boulangerie, la menuiserie, l'agriculture et l'agro-alimentaire.



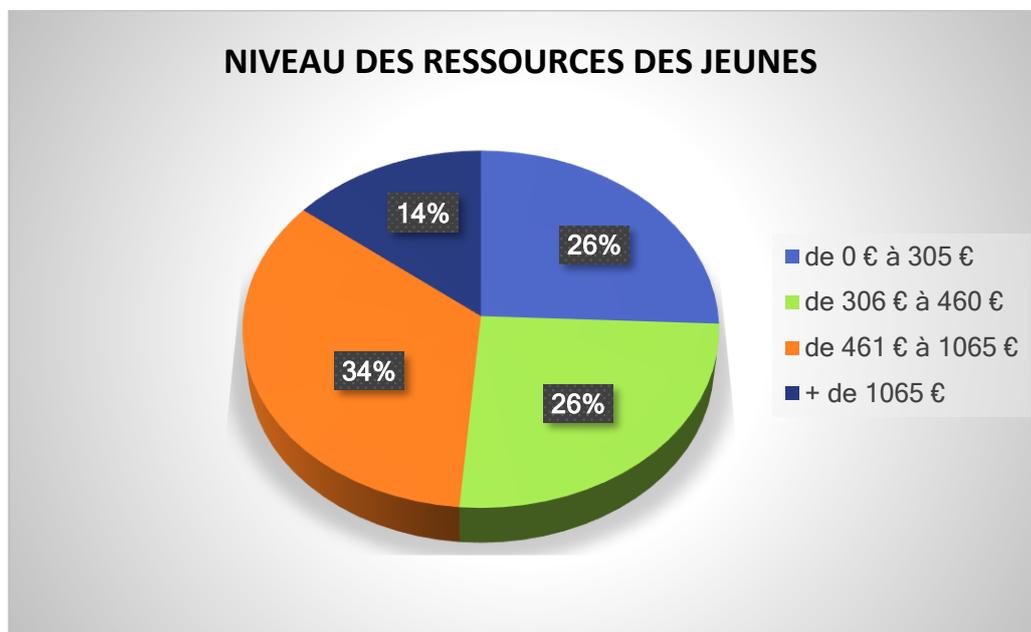
- **Niveau de ressources :**

**52%** des jeunes hébergés ont des ressources très faibles et instables, nettement inférieures au montant du RSA.

Nous accueillons un nombre croissant de jeunes fragilisés, précarisés allant d'un contrat d'insertion à l'autre et cumulant les difficultés d'insertion.

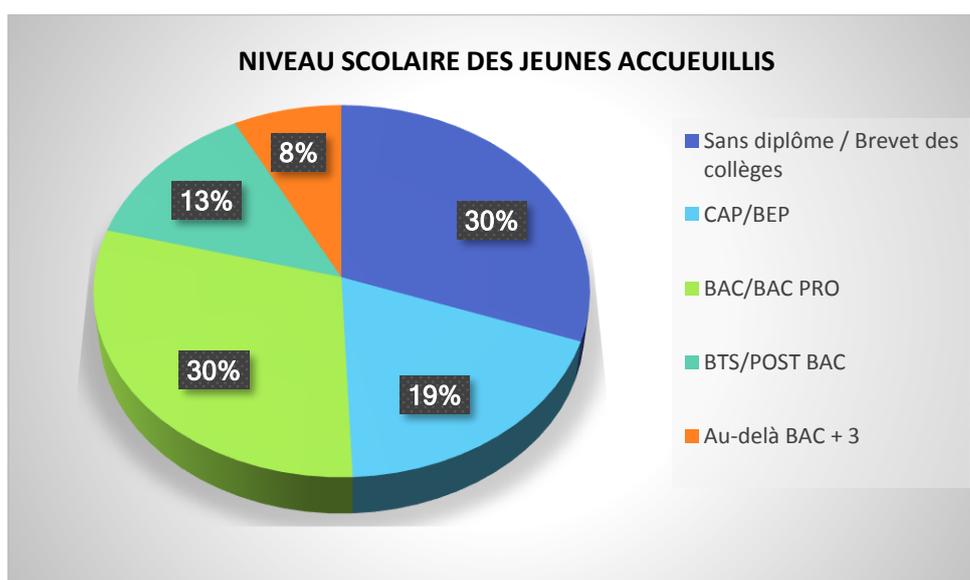
Cette augmentation est à mettre en lien avec le nombre important de sollicitations des services éducatifs, notamment pour des jeunes faisant l'objet d'une prise en charge de l'Aide Sociale à l'Enfance (ASE), ou bénéficiant d'un un Contrat Jeune Majeur (CJM) afin de vivre une première expérience de vie autonome. Mais également, et de plus en plus, pour des jeunes sortant d'Institut Médico-Educatif (IME) qui se retrouvent contraints à l'autonomie, faute de places dans les foyers

d'hébergement spécialisés. L'augmentation de la précarité génère davantage d'aides financières complémentaires et d'accompagnement administratif.



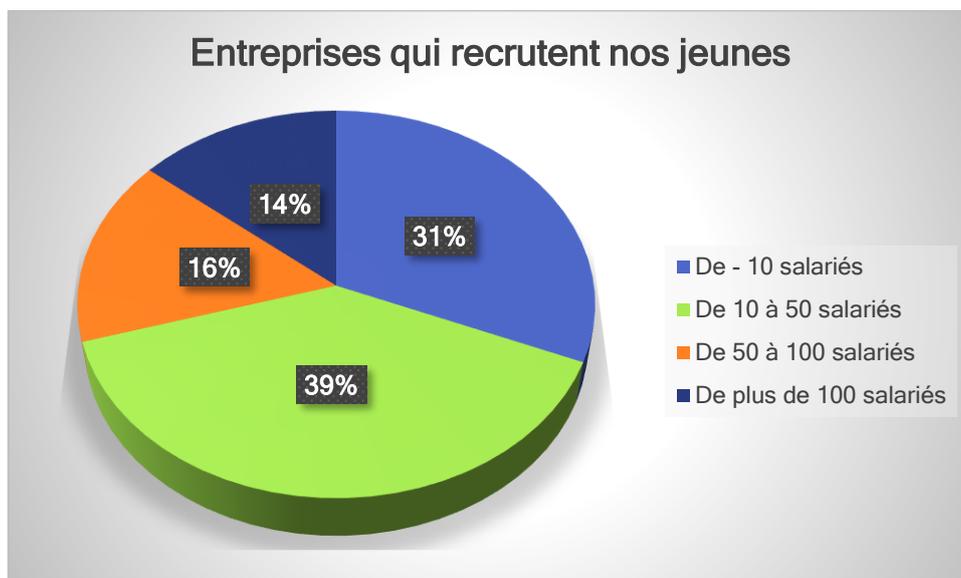
- Niveau scolaire :

Près de **80%** des jeunes accueillis arrivent avec un **niveau scolaire inférieur ou égal au bac pro**. 1/3 sont sans diplôme, un tiers ont un bac pro et 19% un niveau CAP/BEP. C'est en cohérence avec le fait que 53% des jeunes accueillis sont en alternance.



- Les entreprises qui recrutent nos jeunes :

**70%** des entreprises qui recrutent les jeunes accueillis au sein de nos Résidences Jeunes **sont** des entreprises de moins de 50 salariés.



## Les Perspectives 2020

- Evaluation externe de l'ensemble des structures Habitat Jeunes.
- Déploiement du nouveau logiciel de gestion Habitat Jeunes.
- Mise en place du projet d'accueil des Mineurs Non Accompagnés confiés par l'ASE (hébergement et accueil de jour).
- Développement de nouvelles Résidences Jeunes sur le territoire ornais (Echauffour et le Mêle sur Sarthe).

**Christine TOUMIEUX**

**Directrice de l'association**

**Juin 2020**

# RÉSUMÉ FINANCIER

L'année 2019 marque un tournant financier pour l'association ALTHÉA. En effet, l'activité Habitat Jeunes retrouve un **résultat excédentaire** après une courbe déficitaire inquiétante ces dernières années. De son côté, l'activité CADA redevient également excédentaire dans tous les établissements.

Le résultat 2019 de l'association ALTHÉA est de **+113 065€**.

Pour l'activité CADA : **+85 511€**

Pour l'activité Habitat Jeunes : **+27 554€ (+60,5K€ sans Falaise)**.

Malgré ces bons résultats, le niveau de trésorerie reste faible du fait notamment :

- Du montant élevé de remboursement d'emprunts (100K€) ;
- Des investissements importants réalisés sur 2019 au sein des établissements (237K€).
- Du démarrage de Falaise (-33K€).

- Activité Habitat Jeunes :

Entre 2019 et 2018, on note une **amélioration de près de +117 K€ du résultat de l'activité Habitat Jeunes**, dû essentiellement à :

- **Une amélioration de la facturation** du fait de taux d'occupation élevés.
- **La mise en place du plan de redressement.**

Le plan de redressement mis en place en 2019 et l'absorption du démarrage du FJT de La Ferté Macé qui avait ouvert ses portes en 2018, ont porté leurs fruits. L'ensemble des Résidences Habitat Jeunes sont excédentaires, à part le dispositif de sous location de Domfront et le nouveau site de Falaise qui a ouvert ses portes en septembre 2019.

Le bilan financier de l'activité FJT présente un **fonds de roulement net global négatif de 198K€**, soit une dégradation de 204K€ par rapport à l'année précédente. Elle est la conséquence d'investissements financés en partie par des subventions et des remboursements d'emprunt.

Le montant total dû par l'activité Habitat Jeunes aux CADA s'est également légèrement résorbé en 2019, d'environ 89 k€, portant ainsi la **dette entre les deux activités** à **2 008 322€**.

- Activité CADA :

Au niveau des Centres d'Accueil pour Demandeurs d'Asile, là aussi l'année 2019 a permis de **retrouver une situation financière en excédent dans l'ensemble des établissements**, et notamment au CADA du Mans qui était en déficit ces dernières années.

Sans la reprise de résultats antérieurs de 100K€ sur le CADA 61, le résultat consolidé des 3 CADA aurait été de +185 551€.

## Bilan Actif ALTHÉA :

Actif					Exercice précédent	
		Montant brut	Amort. ou Prov.	Montant net	au 31/12/2018	
Actif immobilisé	Immobilisations incorporelles	Frais d'établissement				
		Frais de recherche et développement				
	Concessions, logiciels et droits similaires					
	Fonds commercial (1)					
	Autres immobilisations incorporelles					
	Immobilisations incorporelles en cours					
	Avances et acomptes					
	<b>TOTAL</b>					
	Immobilisations corporelles	Terrains	11 811		11 811	11 811
		Constructions	6 473 518	2 219 012	4 254 506	4 305 313
Inst. techniques, mat.out.industriels	407 226	374 517	32 708	32 456		
Autres immobilisations corporelles	1 193 079	955 497	237 581	235 684		
Immobilisations grevées de droits						
Immobilisations corporelles en cours						
Avances et acomptes						
<b>TOTAL</b>	<b>8 085 635</b>	<b>3 549 027</b>	<b>4 536 608</b>	<b>4 585 265</b>		
Immobilisations financières	Participations					
	Créances rattachées à des participations					
Titres immob. activité de portefeuille						
Autres titres immobilisés						
Prêts				450		
Autres immobilisations financières				41 883		
<b>TOTAL</b>	<b>41 976</b>		<b>41 976</b>	<b>42 333</b>		
<b>TOTAL I</b>	<b>8 127 611</b>	<b>3 549 027</b>	<b>4 578 584</b>	<b>4 627 599</b>		
Actif circulant	Stocks et en-cours	Matières premières, approvisionnements				
		En cours de production biens et services				
	Produits intermédiaires et finis					
	Marchandises					
	<b>TOTAL</b>					
	Créances <sup>(3)</sup>	Avances et acomptes versés sur commandes				
		Créances usagers et comptes rattachés	52 974	9 489	43 485	45 624
	Autres créances	93 185		93 185	247 997	
	<b>TOTAL</b>	<b>146 160</b>	<b>9 489</b>	<b>136 670</b>	<b>293 621</b>	
	Divers	Autres titres				
Valeurs mobilières de placement						
Instruments de trésorerie						
Disponibilités	908 045		908 045	22 980		
Charges constatées d'avance (4)	31 798		31 798	35 872		
<b>TOTAL II</b>	<b>1 086 003</b>	<b>9 489</b>	<b>1 076 514</b>	<b>352 474</b>		
Charges à répartir sur plusieurs exercices	III					
Primes de remboursement des emprunts	IV					
Ecart de conversion Actif	V					
<b>TOTAL DE L'ACTIF (I+II+III+IV+V)</b>	<b>9 213 615</b>	<b>3 558 516</b>	<b>5 655 098</b>	<b>4 980 073</b>		
Renvois	(1) Dont droit au bail (2) Part à moins d'un an (brut) des immobilisations financières (3) et (4) Dont à plus d'un an (brut)					
Engagements reçus	Legs nets à réaliser acceptés par les organes statutairement compétents Legs nets à réaliser autorisés par l'organisme de tutelle Dons en nature restant à vendre Autres					

## Bilan Passif ALTHÉA :

Passif (avant répartition)		Exercice	Exercice précédent
Fonds associatifs	Fonds associatifs sans droit de reprise (legs, donations, subv. inv. biens renouvelables)	433 631	433 631
	Ecarts de réévaluation		
	Réserves	1 278 267	1 146 036
	Report à nouveau	-1 294 197	-1 216 440
	Résultat de l'exercice	113 064	18 543
	Fonds associatifs avec droit de reprise		
	Apports		
	Legs et donations		
	Résultats sous contrôle de tiers financeurs	259 906	295 838
	Ecarts de réévaluation		
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables par l'organisme	1 604 670	1 704 049	
Provisions réglementées			
Droit des propriétaires (commodat)			
	<b>Total I</b>	<b>2 395 343</b>	<b>2 381 657</b>
Provisions et fonds dédiés	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges	388 385	351 580
	Fonds dédiés sur subventions de fonctionnement	5 475	3 293
	Fonds dédiés sur autres ressources (apports, dons, legs et donations)		
	<b>Total II</b>	<b>393 861</b>	<b>354 873</b>
Dettes	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	2 091 672	1 518 173
	Emprunts et dettes financières divers (3)	59 283	53 213
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours (1)		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	217 266	208 354
	Dettes fiscales et sociales	418 096	387 835
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	41 876	44 539
	Autres dettes	37 699	31 425
	Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance			
	<b>Total III</b>	<b>2 865 893</b>	<b>2 243 542</b>
	Écart de conversion passif IV		
	<b>TOTAL DU PASSIF (I+II+III+IV)</b>	<b>5 655 098</b>	<b>4 980 073</b>
Renvois	Dettes sauf (1) à plus d'un an		
	Dettes sauf (1) à moins d'un an		
	(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques (3) Dont emprunts participatifs	674 555	
Engagements donnés	Sur legs acceptés		
	Autres		

## Compte de résultat ALTHÉA :

Période de l'exercice 01/01/2019 31/12/2019  
 Période de l'exercice précédent 01/01/2018 31/12/2018  
 Voir le rapport

		Exercice	Exercice précédent
Produits d'exploitation	Ventes de marchandises		
	Production vendue : Biens		
	Dotations et produits de tarification	2 788 362	2 821 435
	Autres services	868 501	742 009
	Montant net du chiffre d'affaires (dont à l'exportation)	<b>3 656 863</b>	<b>3 563 444</b>
	Production stockée		
	Production immobilisée		
	Produits nets partiels sur opérations à long terme		
	Subventions d'exploitation	328 158	247 307
	Remboursement de frais	110	120
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges	31 319	14 209	
Cotisations			
Autres produits (1)	12 286	14 903	
<b>Total des produits d'exploitation I</b>		<b>4 028 737</b>	<b>3 839 986</b>
Charges d'exploitation	Marchandises		
	Achats		
	Variation de stocks		
	Matières premières et autres approvisionnements	303 813	315 917
	Achats		
	Variation de stocks		
	Autres achats et charges externes (2)	1 245 159	1 254 737
	Impôts, taxes et versements assimilés	183 514	172 188
	Salaires et traitements	1 481 682	1 459 495
	Charges sociales	572 471	664 065
Dotations	286 763	279 753	
sur immobilisations			
amortissements			
provisions			
Dotations d'exploitation	9 489	5 277	
sur actif circulant : provisions			
pour risques et charges : provisions			
Subventions accordées par l'association	15 889	11 810	
Autres charges			
<b>Total des charges d'exploitation II</b>		<b>4 098 784</b>	<b>4 163 245</b>
<b>Résultat d'exploitation (I-II)</b>		<b>-70 046</b>	<b>-323 259</b>
Opér. commun	Excédents ou déficits transférés		
	Déficits ou excédents transférés		
Produits financiers	Produits financiers de participations		
	Produits financiers d'autres valeurs mobilières de placement et créances d'actif immobilisé		
	Autres intérêts et produits assimilés		43
	Reprises sur provisions, transferts de charges		
	Différences positives de change		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
<b>Total des produits financiers V</b>			<b>43</b>
Charges financières	Dotations financières aux amortissements et provisions		
	Intérêts et charges assimilées	16 752	16 721
	Différences négatives de change		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
<b>Total des charges financières VI</b>		<b>16 752</b>	<b>16 721</b>
<b>Résultat financier (V-VI)</b>		<b>-16 752</b>	<b>-16 678</b>
<b>Résultat courant avant impôt (I-II+III-IV+V-VI)</b>		<b>-86 799</b>	<b>-339 937</b>
Renvois	(1) Dont : Dons		
	Legs et donations		
	Produits liés à des financements réglementaires		
	Ventes de dons en nature		
	(2) Y compris redevances de crédit-bail : mobilier		
	immobilier		

Période de l'exercice 01/01/2019 31/12/2019  
Période de l'exercice précédent 01/01/2018 31/12/2018  
Voir le rapport

		Exercice	Exercice précédent
Produits exceptionnels	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	106 395	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital	166 374	218 714
	Reprises sur provisions et transferts de charges	24 706	145 483
	Total des produits exceptionnels VII	<b>297 476</b>	<b>364 197</b>
Charges exceptionnelles	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	33 856	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital		36 064
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	61 573	790
	Total des charges exceptionnelles VIII	<b>95 430</b>	<b>36 855</b>
Résultat exceptionnel (VII-VIII)		<b>202 046</b>	<b>327 342</b>
Participation des salariés aux résultats	IX		
Impôts sur les sociétés	X		
Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs	XI	3 293	31 138
Engagements à réaliser sur ressources affectées	XII	5 475	
Total des produits (I+III+V+VII+XI) XIII		<b>4 329 507</b>	<b>4 235 365</b>
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X+XII) XIV		<b>4 216 442</b>	<b>4 216 822</b>
Excédent ou déficit (XIII-XIV)		<b>113 064</b>	<b>18 543</b>
Évaluation des contributions volontaires en nature			
Produits			
Bénévolat			
Prestations en nature			
Dons en nature			
Charges			
Secours en nature			
Mise à disposition de biens et services			
Personnel bénévole			

# EVENEMENTS POST CLÔTURE

L'association ALTHÉA a été confrontée à deux événements majeurs, postérieurs à la clôture des comptes de l'exercice 2019 :

⇒ [La crise sanitaire de COVID-19](#)

L'association a dû faire face à une période de confinement entre le 17 mars et le 11 mai 2020, puis à une phase de déconfinement qui s'est déroulée en plusieurs étapes.

Pendant **le confinement**, nos Centres d'Accueil pour Demandeurs d'Asile, ainsi que les Foyers Jeunes Travailleurs extérieurs (en dehors du site d'Alençon) ont dû fermer leurs bureaux administratifs et mis en place massivement le télétravail, selon les recommandations de l'Etat. En respectant les mesures sanitaires édictées par le gouvernement, les salariés ont assuré les déplacements indispensables durant cette période, afin de répondre aux besoins des résidents (information, mise à disposition de moyens de protection, remise d'attestations de déplacement, distribution du courrier, prise de nouvelles quotidienne, accompagnement en cas de suspicion ou de cas avéré de COVID 19, réalisation et livraison de courses alimentaires pour les malades du COVID-19, avances financières pour permettre aux résidents de subvenir à leurs besoins, distribution d'aide alimentaire...).

Concernant les fonctions pour lesquels le télétravail ne pouvait être instauré (chargé de gestion locative et agents / technicien de maintenance), le chômage partiel a été mis en place pendant la période de confinement. Ce dispositif a concerné 7 salariés de l'association.

Des arrêts pour garde d'enfants ont également été sollicités par huit de nos salariés.

En ce qui concerne le site Habitat Jeunes d'Alençon qui comprend un Foyer de Jeunes Travailleurs, une résidence Habitat Jeunes et assure l'hébergement et l'accompagnement de Mineurs Non Accompagnés, la continuité de service a dû être assurée malgré le confinement.

Les plannings de l'ensemble des établissements ont été ajustés pour favoriser autant que possible le télétravail, tout en assurant une présence minimale sur site. Les moyens de protection ont été mis en place suivant l'évolution des recommandations et selon leur disponibilité (masques, gel hydro alcoolique, gants, produits désinfectants, visières, vitres plexiglas...), ce qui a engendré des surcoûts importants pour l'association. Nous avons dû faire face à une pénurie de masques pendant les premiers mois et à une difficulté d'approvisionnement en gel hydro alcoolique au cours des premières semaines.

Un **plan de continuité de l'activité** (PCA) a été formalisé dès le mois de mars 2020 pour accompagner le maintien des activités au sein de nos différents établissements et assurer

au maximum la sécurité de nos salariés et des résidents présents au sein de nos établissements.

Les réunions d'équipes et de directions se sont tenues régulièrement à distance, assurant ainsi un bon fonctionnement de l'association. La direction générale a rendu compte régulièrement de l'évolution de la situation auprès de la présidente et du conseil d'administration, tous très soucieux de la situation sanitaire et de la protection des résidents et des salariés.

L'association ALTHÉA a également formalisé un **plan de dé confinement** en mai 2020 afin d'accompagner la réouverture de ses établissements et la reprise de ses activités. Ce plan est régulièrement mis à jour en fonction de l'évolution des informations gouvernementales. Enfin, il est à noter que l'association a anticipé la diminution des taux d'occupation de ses résidences Habitat Jeunes durant cette période de crise sanitaire, et a eu recours à un Prêt Garanti d'Etat pour un montant de 150 000€.

⇒ [Suites de l'inspection dont ALTHÉA a fait l'objet en octobre/novembre 2019](#)

En 2019, l'association ALTHÉA avait présenté un plan pluriannuel d'investissement à la DRDJSCS de Normandie en vue d'acquérir de nouveaux locaux pour le CADA d'Alençon. Ce plan n'a pas été approuvé et la DRDJSCS a émis des réserves sur la situation financière d'ALTHÉA à fin 2018. La Présidente de l'association avait alors demandé à ce qu'une mission d'inspection afin d'obtenir l'analyse des autorités de tutelle concernant la situation financière d'ALTHÉA. Cette mission a été diligentée par les trois Préfets de départements sur lesquels l'association ALTHÉA est présente (l'Orne, le Calvados et la Sarthe), et s'est déroulée fin octobre, début novembre 2019 au sein de l'association.

Fin août, début septembre 2020, la Présidente a reçu deux courriers faisant suite à cette mission d'inspection, l'un signé par le Préfet de la région Normandie, et le second par la Directrice de la Direction régionale et départementale de la Jeunesse, des sports et de la cohésion sociale (DRDJSCS).

Ces courriers ainsi que le rapport d'inspection préliminaire annexé, soulignent le déséquilibre financier de l'association, conséquence de la non étanchéité des activités en gestion contrôlée (CADA) et des activités en « gestion libre » (Habitat Jeunes). Ainsi, le rapport met en exergue une dette de l'activité Habitat Jeunes d'ALTHÉA envers les Centres d'Accueil pour Demandeurs d'Asile d'ALTHÉA et demande le redressement financier de l'activité Habitat Jeunes et le rambournement de cette dette.

Ces deux courriers ouvrent une procédure contradictoire qui devrait prendre fin début octobre 2020. Le Préfet de la région Normandie devrait adresser ensuite à la Présidente de l'association le rapport d'inspection définitif.

# RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT